

Bruxelles, le 26 septembre 2018
(OR. en)

12442/18
ADD 1
OJ CRP1 32

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie) **SUITE**

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

27 septembre 2018 (16:00)

ADDENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le comité poursuivra sa réunion le jeudi 27 septembre par l'examen des points ci-après.

Points avec débat (II)

Santé

10. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC) - 8^e session de la conférence des parties (COP8) (Genève, du 1^{er} au 6 octobre 2018) 
- a) Approches et positions communes de l'UE 12283/18
(Sauf en ce qui concerne le point 8.8 de l'ordre du jour)
Approbation
- b) Point 8.8 de l'ordre du jour (Amendements éventuels au règlement intérieur de la conférence des parties) 12385/18
Préparation en vue de l'établissement de la position de l'UE

Marché intérieur et industrie

6. Paquet législatif concernant les produits: règlement relatif à la reconnaissance mutuelle 
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

Énergie

7. Règlement sur la préparation aux risques dans le secteur de l'électricité
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

1**C**

Transports

8. Règlement visant à préserver la concurrence dans le domaine du transport aérien
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

1**C**

9. Directive relative au télépéage routier et à l'échange d'informations
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

1**C**



Première lecture



Point examiné en cadre restreint



Sur la base d'une proposition de la Commission
